

1654 Februar 9., "par Lucerne"

A

SCHREIBEN [DES ZUGER STADT- UND AMTSRATES BEAT II. ZURLAUBEN AN DEN FRANZ. AMBASSADOREN JEAN DE LA BARDE]

"Il y a aparence enfin que la Cabale d'aucuns ... [contrariant] mesme les synceres pensees & advis de ... [V.E.] aye gagné le dessus veu la reforme ou plustost defforme faicte par le couplement de la plupart des Compagnies des guardes [zu denen bekanntlich auch die Kompagnie von H e i n r i c h II. Zurlauben gehörte], entre lesquels selon toute ... raison les plus anciennes & les familles du pays qui de longuement sont les plus affectionnes au service de la france, deburoient estre mieux consideres, et plustost restablis en son entier où conservés: que de recepuoir un tell mespris & desplaisir, suffisant aussy ou bien de les decrediter au pays, ou bien de diminuer leur zele, dont le desavantage du service de sa M.<sup>té</sup> [L u d w i g XIV.] en pourra donner l'espreuve, durant les presentes occurrences [- Bündniserneuerung! -]. Je suplie donque ... [V.E.] d'employer serieusement tout ce qui se peust pour la diversion de tels changements pernicieuses. apres la disgrace arrivé à feu mon frere [H e i n r i c h I. Zurlauben] & sur mon instance M.<sup>r</sup> le General [des Suisses et Grisons, Charles] de s c h o m b e r g, m'ayant promis par ses lettres de restablir la Compagnie [die 1650 auf ihren halben Mannschaftsbestand reduziert worden war] en son entier a la premiere Vacation ou occasion, mais aujourd'huy, il semble que entre les trois puissances de l'ame, il n'y a pour le present que la Volonté regente, la memoire faisant point de reflexion sur le passé, ny ... [?]<sup>1</sup> de l'advenir.

Il est vray que J'avois recomandé cydevant le Cap. [Beat Jakob] K n o p f f l i n, et mesme mon fils [Heinrich II.] a parlé pour luy: mais on le pouvoit conserver & employer dans quelques compagnies franches [- in Tat und Wahrheit aber wurde dessen Halbkompagnie im Garderegiment mit - was Zurlauben offenbar sehr beanstandete - der gleichfalls halbierten Kompagnie Zurlauben zusammengelegt -]<sup>2</sup> sans mon pra[e]judice. Au reste ... [V.E.] se peult assurer que mon fils ne perd pas une heure de temps, pour ... [contrarier] les malveillences & mauvais desseings contre le Respect de ... l'alliance".

1) Gen. Knopfflin

2) s. Zurlauben/HM II 73f.